



Le Grand Musical Montreal

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ce qui se pratique pendant les temps d'élection ; ce qu'on pense la *Gazette de Sorel*.—Mort de l'Honorable Joseph Octave Beaubien, membre du Conseil Législatif et membre du Conseil d'agriculture de la Province de Québec.

Causerie Agricole : Maladies des bêtes à laine. (Suite) ; sangsue avalée ; morsure des chiens et de l'ours ; mortalité des brebis.—Maladies des agneaux.—De la tonte des bêtes à laine ; ce qu'il faut faire avant de tondre les moutons ; comment il faut tondre les moutons ; ce qu'il faut faire de la toison après la tonte ; des différentes laines ; manière de les connaître.—De l'engrais des bêtes à laine.

Sujets divers : Vaches laitières ; caractères.—Conservation des patates pour semence.—Nourriture du bétail en hiver.

Choses et autres : A Manitoba on engraisse les pores avec du blé.—Chemin de colonisation de Québec au Saguenay.

Recettes : Mastie pour coller très-solidement le bois avec des matières d'une autre nature.—L'alun et le sucre employés comme remède pour le croup.—Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole

REVUE DE LA SEMAINE

L'élévation de l'ex-ministre du Revenu de l'Intérieur pour la Puissance du Canada, l'Honorable M. Joseph Cauchon, au poste de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Manitoba, a nécessité trois élections dans l'espace d'à peu près un mois.

M. Jacques Malouin, avocat de Québec, a été élu unanimement au siège vacant de l'Hon. M. Cauchon, qui représentait Québec Centre à la Chambre des Communes ; ce nouvel élu s'était présenté comme indépendant ; n'ayant jamais pris part aux luttes politiques, la chose lui était possible.

L'honorable M. Laurier ayant accepté la charge de ministre du Revenu de l'Intérieur, a dû de nouveau se présenter devant les électeurs des comtés de Drummond et Arthabaska pour obtenir leurs suffrages ; mais dans cette lutte il a été défait par M. Bourbeau, marchand d'Arthabaska, qui s'était présenté comme hostile au Gouvernement dont fait partie l'hon. M. Mackenzie.

Comme l'Hon. M. Laurier ne pouvait autrement être ministre qu'en ayant un siège à la Chambre des Communes, l'Hon. M. Thibaudeau a résigné son siège comme représentant la division Est de Québec, en faveur de l'Hon. M. Laurier. Les électeurs de Québec Est sont donc aujourd'hui appelés à ratifier ce changement qui est le sujet d'une troisième élection, par le déplacement de l'Hon. M. Cauchon, au poste de ministre du Revenu de l'Intérieur.

Cette dernière élection sera aussi chaudement disputée que l'a été celle de Drummond et Arthabaska, si nous en jugeons par les rapports de nos différents journaux.

Nous avons cru que, grâce à notre nouvelle loi électorale,

Non-seulement nous prions mais nous supplions nos
 ABONNÉS RETARDATAIRES de nous payer au plus tôt !!
 Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû
 pour rencontrer les frais de publication de la *Gazette*.
 La bonne récolte obtenue par les cultivateurs cette année,
 doit les engager non seulement à payer régulièrement
 leur abonnement, mais essayer à nous procurer
 de nouveaux abonnés à la *Gazette des Campagnes*.